
Pièces jointes au dossier de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement

PIECE JOINTE N° 5 Capacités techniques et financières

**Rubriques 2781 1. et 2781 2.
pour une installation de méthanisation**

Version 2.3
14 août 2018

AGRI METHA LYS



Demandeur :
AGRI METHA LYS
201 rue Principale
62120 SAINT-HILAIRE-COTTES



Etablissement faisant l'objet de la demande :
AGRI METHA LYS
100 RD 188
62190 LILLERS

SOMMAIRE

1. CAPACITES TECHNIQUES	3
2. CAPACITES FINANCIERES	3
3. ANNEXES	4

1. CAPACITES TECHNIQUES

Les porteurs du projet se sont assuré l'assistance administrative, réglementaire, et technique, de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais, et de SOCOTEC.

La mise en service et la formation à l'exploitation de l'installation seront assurées par les constructeurs :

- Société AES DANA pour la méthanisation,
- Société CHAUMECA pour l'épuration du biogaz.

L'assistance d'un biologiste est également prévue lors de la mise en route de la méthanisation.

Une assistance à l'exploitation est comprise la première année.

Un contrat de maintenance préventive et curative est prévu avec la Société CHAUMECA : voir en annexe 1.

2. CAPACITES FINANCIERES

Le financement du projet sera assuré par :

- Autofinancement,
- Subvention qui a été sollicitée auprès des fonds européens FEDER,
- Emprunt auprès d'un groupement d'établissements bancaires, pour le solde.

Le biométhane sera acheté par un acheteur agréé, dans le cadre d'un contrat de 15 ans.

Un tarif plancher d'achat du biométhane est fixé par arrêté ministériel.

3. ANNEXES

Annexe 1 : Contrat de maintenance

Annexe 1

Contrat de maintenance